

Fidéo

Depuis le lancement de la formation FIDEO, **20 personnes** se sont inscrites sur notre Ensemble paroissial ! cela représente **4 cénacles** (équipes) qui vont pouvoir commencer la formation : cette année consacrée à la découverte des textes bibliques. Rappelons à l'occasion que la composition de fonctionnement de ces cénacles est très souple : où on veut, avec qui on veut, (max. 5 personnes) quand on veut ! **Il est encore temps de se lancer dans l'aventure : contacter vite le secrétariat !**

Octobre : mois du Rosaire

En ce mois d'octobre, avec les Équipes du Rosaire, nous sommes invités à prier le chapelet : à l'église Saint Étienne **les vendredis 18, 25 octobre, à 15h**

Commandez dès aujourd'hui le nouveau missel des Dimanches 2025

Pour obtenir le « Nouveau Missel des Dimanches 2025 » (qui commencera dès le 1er dimanche de l'Avent) il est nécessaire d'en faire la pré-commande auprès du secrétariat en communiquant vos coordonnées. Téléphone : 04.66.22.13.26 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.

- Dès réception de la commande, vous serez prévenus pour venir le récupérer et verser votre règlement (10 euros) . Pas de règlement anticipé s.v.p !

Connaissez-vous les A.F.C ?



Les **Associations Familiales Catholiques** (A.F.C) ont pour objectif de promouvoir les familles au cœur de la société, qui connaissent si souvent le sentiment d'être seules dans notre monde compliqué.

Les A.F.C ne sont ni une œuvre pastorale, ni un mouvement de spiritualité : elles incarnent, par le service des familles, le souci que les catholiques ont de notre société et de leur volonté d'y témoigner de la joyeuse espérance de l'Évangile. Elles agissent donc en communion étroite avec la Conférence des Évêques de France, pour promouvoir la famille, pour encourager le mariage durable, soutenir la place des parents et en défendant la vie.

Elles sont aussi, au niveau national, des partenaires du dialogue social et des institutions publiques. Dans notre diocèse une équipe dynamique existe et offre leur service en proposant des formations, des conférences, des actions solidaires et des activités conviviales.

Pourquoi ne pas les découvrir ? www.afc-france.org

Remerciements et nouvelles de l'Abbé Jean-Marie DAH

Bonjour Père-Curé,

Je viens par la présente correspondance vous traduire toute ma gratitude pour l'accueil dont j'ai bénéficié cet été dans votre paroisse ! Je suis bien arrivé au Burkina pour dire bonjour aux miens ! Actuellement je suis à Abidjan pour la suite des études en Droit Canonique. Nous avons commencé les cours ! Tout se passe bien grâce à Dieu. Je dis bonjour à Marie Thérèse, à Evelyne et à tous les chrétiens, en l'occurrence ceux de la paroisse Saint Quentin.

Bonne et fructueuse année pastorale à vous ! Cordialement,

Père Jean Marie DAH

Baptême

Kayden JULVE MONSIEUR, dimanche 13 octobre à la cathédrale d'UZÈS

Obsèques

Géry HALLOT (85 ans), mardi 8 octobre à SAGRIES

Françoise MUROLO (70 ans), samedi 12 octobre à UZÈS

Samedi 19 octobre : 17h30 – Messe anticipée du dimanche à BLAUZAC

17h30 – Messe anticipée du dimanche à ST QUENTIN la P.

Dimanche 20 octobre : 9h – Messe à l'église Saint Étienne

10h30 – Messe à la cathédrale St Théodorit à UZÈS



Feuille Paroissiale n°07

28^{ème} dimanche Per Annum B
13 octobre 2024



Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Existe-t-il un mode de gouvernance chrétien ?

Les questions de gouvernance dans l'Église seront au cœur des travaux du Synode qui se tient à Rome depuis le 2 octobre ... l'occasion de s'interroger sur ce que peut être une manière chrétienne de gouverner.

Décider, gouverner, diriger... Existe-t-il une manière chrétienne d'exercer la gouvernance ?

Le sujet est crucial au moment où les participants au Synode sur la synodalité, chargés de prendre des décisions engageant l'avenir de l'Église, sont réunis à Rome jusqu'au 27 octobre prochain.

Les questions de gouvernance sont en effet au cœur du document de travail (*Instrumentum laboris*) sur lequel ils vont se pencher.

- **Le mot "gouvernance" a la même origine que "gouvernail".**

Il s'agit de pouvoir suivre les voies de l'Évangile et de toujours nous rappeler vers qui nous devons tendre. Observer la vie du Christ, telle que la rapportent les Évangiles, peut ainsi éclairer sur ce que peut être une manière chrétienne d'exercer la direction d'un groupe. Le Christ est roi, mais il s'est humilié jusqu'au bout. Une gouvernance chrétienne n'est pas une théocratie ! Mais, avec le Christ, des manières de gouverner, de faire, de penser nous sont données. Ainsi, Jésus n'a jamais revendiqué son autorité de lui-même, mais l'a reçue d'un autre. Il nous montre systématiquement l'abaissement comme chemin. Le lavement des pieds est exemplaire.

Il invite ses disciples non pas à entrer dans la comparaison, mais à faire de même.

- **Les douze apôtres n'étaient pas seuls à prendre les décisions**

Concrètement, comment l'exemple du Christ peut-il s'incarner dans des processus décisionnels, a fortiori lorsqu'il s'agit de l'organisation et du fonctionnement d'une institution qui compte plus d'un milliard de personnes à travers le monde, comme c'est le cas de l'Église catholique ?

Même si l'échelle n'était pas la même, observer ce qui se passait aux premiers temps de l'Église, tel que le décrivent les Lettres de saint Paul ou les Actes des Apôtres mais aussi les Pères de l'Église, est instructif. Ainsi, le récit d'une querelle entre hellénistes et hébreux, dans les Actes (6, 5), montre que les douze Apôtres n'étaient pas seuls à prendre les décisions concernant la vie des premières communautés, mais l'assemblée tout entière des disciples.

Chez les premiers chrétiens, chaque communauté a son mode de gouvernance propre.

Saint Paul a un ministère itinérant, il fait le lien entre les communautés chrétiennes qui ont leur propre principe de direction. Ces premières communautés chrétiennes choisissent leurs évêques (du latin évêque, « surveillant »), dès le deuxième siècle.

Cependant, si ces évêques sont choisis par le clergé et le peuple, ils sont institués par l'ordination, c'est-à-dire par l'action de Dieu dans le sacrement.

Le ministère est le fruit d'une désignation, on ne s'autodésigne pas ! La consécration, l'investiture, vient de la communauté en prière dans le rite d'ordination. Enfin, les évêques voisins, en se déplaçant pour venir ordonner le nouvel évêque, en reconnaissent l'apostolicité.

Ces trois composantes sont valables pour tous les ministères dans l'Église, pas simplement pour les ministères ordonnés : par exemple, une catéchiste est désignée par l'équipe catéchétique, avec l'assentiment du curé qui « l'institue » de manière plus ou moins formalisée.

Selon le code de droit canonique, le pouvoir de gouvernement, dans l'Église, est « **d'institution divine** ». Y sont aptes, selon les dispositions du droit, « ceux qui ont reçu l'ordre sacré », c'est-à-dire les évêques (article 129, 1). Mais, celui qui a reçu mission de gouverner, c'est le Christ par l'Esprit Saint.

À partir de là, une gouvernance selon l'Évangile consiste à reconnaître l'action du Christ par l'Esprit Saint dans une collectivité, un diocèse, une communauté. Dans une perspective chrétienne, l'acte de gouverner se comprend donc comme une médiation du Christ.

- **Se prendre pour le Christ est une maladie cléricale !**

Cette tendance fût accentuée par l'École française de spiritualité qui, à partir du XVII^e siècle, désigne le prêtre comme un autre Christ.

Or, c'est uniquement dans l'eucharistie que le prêtre célèbre *in persona christi*. Pendant le reste de la messe, il prie au nom de la communauté. La gouvernance, qui s'entend en termes de direction d'une communauté, ne peut donc se faire sans elle.

- **L'exercice de cette gouvernance n'est pas un pouvoir, mais « un service », entend-on parfois.**

Pourtant, au lieu de se dérober devant ce que la question du pouvoir peut avoir de dérangent, il est nécessaire d'assumer un pouvoir qui n'est pas de domination (ce qui ne serait guère évangélique !), mais de possibilité d'agir, et donc d'orienter son action vers ce qui est perçu comme un bien.

Au-delà des ministres ordonnés, tous les baptisés « *sont appelés à participer à la vie de l'Église et à sa mission* » rappelait le pape François en ouverture du Synode sur la synodalité en octobre 2021.

Et ce, en vertu du baptême, dont « *découle l'égalité dignité des enfants de Dieu, dans la diversité des ministères et des charismes.* » Dans une communauté de personnes qui se disent disciples de Jésus, chacun est autant inspiré qu'un autre par l'Esprit Saint ! Les charismes sont donnés à tous et à chacun, et une gouvernance selon l'Évangile doit le reconnaître.

- **Attention à ne pas tout faire porter par les épaules du prêtre !**

Mettre l'accent sur le service mutuel, sur la diversification des charges, ne pas essentialiser les rôles mais pouvoir fonctionner ensemble en mettant d'abord ce baptême commun en avant sont autant d'aspects nécessaires pour une gouvernance ajustée permettant à l'Église d'être au service de Dieu et du monde. Une gouvernance d'autant plus ajustée qu'elle intègre aussi des contre-pouvoirs, indispensables pour éviter le risque d'abus comme l'a révélée la crise que traverse l'Église depuis plusieurs années.

Cette participation de tous les baptisés au gouvernement de l'Église n'est pourtant pas de l'ordre de l'assemblée générale ou d'un processus purement démocratique.

Cependant, le fonctionnement des ordres religieux, peut, lui aussi, avec l'élection d'un supérieur, de conseillers, donner des pistes de gouvernance inspirées de l'Évangile. Par exemple, la Règle de saint Benoît demande d'écouter le plus nouvellement venu dans la communauté, qui peut avoir quelque chose à nous dire de la part du Seigneur !

Mais le dévoiement de l'exercice du pouvoir existe dans l'Église comme ailleurs dans la société !

C'est le cas lorsque le ministre n'a plus conscience des limites de sa mission : sentiment de toute-puissance, absence de contre-pouvoirs, mandat sans terme... Il peut arriver qu'un curé travaille seul dans son coin, sans écouter personne, ou encore, qu'un chanter « s'accroche à son pupitre » pendant des dizaines d'années !

Ces limites sont, du reste, parfois dues à la passivité des communautés, une sorte de fatigue ecclésiale. Cela peut aussi arranger les paroissiens que le curé gère tout !

Rendre des comptes reste, plus largement, un juste remède face au risque d'un exercice dévoyé de l'autorité. À l'instar du Christ rendant compte à son Père : « *Quand j'étais avec eux, je les gardais unis dans ton nom, le nom que tu m'as donné. J'ai veillé sur eux, et aucun ne s'est perdu, sauf celui qui s'en va à sa perte de sorte que l'Écriture soit accomplie.* » (Jn 17,12).

Quatre réformes majeures de gouvernance envisagées par le Vatican

- *L'Instrumentum laboris*, le document de travail pour la session d'octobre du Synode sur la synodalité, promeut notamment une plus grande participation des femmes à la vie de l'Église.
- Autre proposition, le développement de « ministères laïcs ». Cette possibilité, déjà ouverte par le concile Vatican II, et illustrée ces dernières années par la création d'un ministère pour les laïcs de catéchiste, et l'ouverture aux femmes de celui de lecteur et d'acolyte, ne doit pas forcément être liée à la « sphère liturgique ».
- L'Église doit repenser sa manière de prendre des décisions, sans toucher à l'identité de celui qui les prend, toujours l'évêque.
- La quatrième réforme à envisager est l'instauration de la transparence des décisions prises par la hiérarchie de l'Église.